

L'indispensable pour faire le tri en déchèterie

Une carte pour quoi faire ?

Pour déposer vos encombrants, déchets dangereux, déchets verts... munissez-vous de votre carte d'accès personnelle.

A votre arrivée devant la barrière, scannez votre carte.

Un agent vous dirigera vers les conteneurs appropriés à vos dépôts.



Comment obtenir ma carte d'accès ?

Munissez-vous de :

- un justificatif de domicile (copie d'une facture eau, gaz, électricité, redevance collecte des déchets ou copie d'une quittance de loyer de moins de 3 mois) ;
- une copie de votre carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire.

Ma carte est cassée, égarée ou a été volée que dois-je faire ?

Pour obtenir une nouvelle carte, présentez-vous à l'accueil de votre communauté de communes, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une participation de 10 € par carte vous sera demandée lors de la réception de votre prochaine redevance.



Avant votre passage à la déchèterie, adressez-vous à l'accueil de votre communauté de communes pour retirer votre carte d'accès.

Un doute, une question ?... www.scom85.fr

ou contactez-nous au

 **N° Vert 0800 948 216**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

SCOM
EST-VENDEEN
La collecte des déchets

4 déchèteries pour bien faire le tri

DÉCHÈTERIE des ESSARTS
 Zone Nord de la Belle Entrée
 Rue du Champ Renard
 85140 Les Essarts
 Tél. 02 28 97 61 47
 Lundi, vendredi, samedi :
 9h-12h et 14h-18h
 Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

DÉCHÈTERIE de CHANTONNAY
 Le Champ Roux
 85110 Chantonnay
 Tél. 02 51 48 51 13
 Lundi, mercredi, vendredi,
 samedi : 9h-12h et 14h-18h
 Mardi, jeudi : 9h-12h

DÉCHÈTERIE de LA FLOCELLIÈRE
 Zone d'Activités de la Blauderie
 85700 La Flocellière
 Tél. 02 51 91 81 62
 Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
 9h-12h et 14h-18h
 Mardi, jeudi : 14h-18h

DÉCHÈTERIE de LA CHÂTAIGNERAIE
 Chemin Chiron
 85120 La Châtaigneraie
 Tél. 02 51 69 61 45
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
 Mercredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h



Règles d'accès aux déchèteries pour les particuliers



- les 15 premiers passages sont gratuits (1m³ maximum). Pour un volume supérieur, 1 passage sera décompté par mètre cube supplémentaire.
- Si vous avez besoin de plus de 15 passages annuels, chaque passage supplémentaire est facturé 4 € + un tarif au volume selon le type de déchet (déchets ultimes : 30 € m³, gravats et plaques de plâtre : 25 € m³, déchets verts et bois : 10 € m³, carton + métaux + plastique + autres déchets recyclables = gratuit)
- L'accès aux déchèteries est limité aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 T.
- En cas de volume important (+ de 2 m³), se rapprocher de l'agent de déchèterie.
- ▲ Attention, les déchets dangereux sont limités à 20Kg maximum par passage.

Que déposer en déchèterie ?

